
	<p>Encore une fois, nous nous trouvons devant la préfecture...</p> <p>Encore une fois, nous vous demandons de vous mobiliser...</p> <p>Encore une fois, nous manifestons notre indignation...</p> <p style="text-align: center;">Pourquoi ?</p>
<a href="https://collectifmigrantsbienvenue34.wordpress.com/">https://collectifmigrantsbienvenue34.wordpress.com/</a>	<a href="https://fr-fr.facebook.com/collectifmigrantsbienvenue34/">https://fr-fr.facebook.com/collectifmigrantsbienvenue34/</a>

Des jeunes migrants, qui ont fui misères et persécutions, et qui, pleins d'espoir, ont choisi la France pour essayer de se reconstruire attendent toujours dans l'angoisse que la préfecture leur accorde le droit de faire leur demande d'asile ici : les dossiers de nos amis ont été déposés et nous attendons des réponses.

Le préfet de l'Hérault reste décisionnaire pour toutes les personnes qui ont déposé leur demande au Guichet Unique des Demandeurs d'Asile (GUDA), nombre de nos camarades sont dans ce cas là.

Le préfet de l'Hérault peut user de son pouvoir pour faire respecter la réglementation qui veut que tout demandeur d'asile bénéficie d'une aide (ADA) pour pouvoir survivre et avoir un logement. Ceci n'est pas appliqué dans l'Hérault : pas de logement, versements aléatoires de l'allocation.

**Nous continuons à revendiquer une application effective du droit d'asile en France, affirmons notre opposition à la procédure Dublin (qui renvoie dans le pays de l'UE par lequel la personne est entrée) et exigeons des conditions d'accueil décentes et dignes d'un pays dit des droits de l'homme !**

	<p>Encore une fois, nous nous trouvons devant la préfecture...</p> <p>Encore une fois, nous vous demandons de vous mobiliser...</p> <p>Encore une fois, nous manifestons notre indignation...</p> <p style="text-align: center;">Pourquoi ?</p>
<a href="https://collectifmigrantsbienvenue34.wordpress.com/">https://collectifmigrantsbienvenue34.wordpress.com/</a>	<a href="https://fr-fr.facebook.com/collectifmigrantsbienvenue34/">https://fr-fr.facebook.com/collectifmigrantsbienvenue34/</a>

Des jeunes migrants, qui ont fui misères et persécutions, et qui, pleins d'espoir, ont choisi la France pour essayer de se reconstruire attendent toujours dans l'angoisse que la préfecture leur accorde le droit de faire leur demande d'asile ici : les dossiers de nos amis ont été déposés et nous attendons des réponses.

Le préfet de l'Hérault reste décisionnaire pour toutes les personnes qui ont déposé leur demande au Guichet Unique des Demandeurs d'Asile (GUDA), nombre de nos camarades sont dans ce cas là.

Le préfet de l'Hérault peut user de son pouvoir pour faire respecter la réglementation qui veut que tout demandeur d'asile bénéficie d'une aide (ADA) pour pouvoir survivre et avoir un logement. Ceci n'est pas appliqué dans l'Hérault : pas de logement, versements aléatoires de l'allocation.

**Nous continuons à revendiquer une application effective du droit d'asile en France, affirmons notre opposition à la procédure Dublin (qui renvoie dans le pays de l'UE par lequel la personne est entrée) et exigeons des conditions d'accueil décentes et dignes d'un pays dit des droits de l'homme !**